Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1628

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

La nationalité en prime

Depuis le 1er janvier 1996, le marché de l'assurance responsabilité civile (RC) pour véhicules à moteur est entièrement libéralisé. Les tarifs obligatoires et approuvés par l'autorité ont été supprimés pour rendre la législation suisse eurocompatible. Le principe du tarif unique reposait sur l'idée d'une certaine solidarité entre les assurés. Sous réserve du système du bonus-malus qui permet de tenir compte de l'expérience de l'assuré, tous les conducteurs étaient logés à la même enseigne. Avec la libéralisation du marché, le calcul des primes a eu tendance à s'individualiser. Les assurances ont introduit une multitude de facteurs pour calculer la prime correspondant le mieux au risque assuré. Plus question que de prudentes conductrices paient pour les jeunes Fangio!

Parmi ces critères, la nationalité figure désormais en bonne place. Impossible de calculer sa prime sur l'un des sites Internet des assurances sans mentionner son origine. Au bout du compte, la différence se chiffre en espèces sonnantes et trébuchantes (cf. encadré 1 en page 2). Les compagnies ont fait leurs calculs: les conducteurs de certaines nationalités rouleraient beaucoup moins prudemment que les Suisses. L'augmentation du risque serait facilement compréhensible si elle était liée à certains facteurs objectifs, comme les trajets fréquents dans le pays d'origine, mais cette explication, plausible pour le risque de vol, ne tient pas pour la RC.

La couleur du passeport déterminerait donc l'habileté au volant. On pressent que les calculs des assurances reposent sur des bases statistiques fragiles. Il suffit de penser à la situation des doubles nationaux, dont on ne sait pas dans quelle catégorie les compter, ou encore aux personnes qui n'ont pas annoncé leur changement de nationalité à leur assureur (qui pense à le faire?). La pratique aboutit à des résultats absurdes: comment justifier que le «secondo» italien paie une prime plus élevée que son voisin helvétique? Les augmentations imposées à certaines nationalités paraissent complètement disproportionnées: près de 50%, indépendamment de toute considération liée au risque individuel.

Entre le marché libre individualisant à l'extrême le calcul des primes et la solidarité absolue que représenterait une prime identique pour tous, il appartient à l'autorité politique de placer la balance au bon niveau.

continue en page 2

Dans ce numéro

L'aménagement du territoire risque gros à Galmiz.
Page 4
Jura bernois (4), le voyage continue vers Tavannes.
Page 5
Les Vaudois dérapent sur le frein à l'endettement.
Page 6
Les monopoles des sociétés électriques pèsent sur le prix du courant.
Page 6 et 7
La recherche souffre également de la censure politique.
Page 7
Reportage à Poussepin pour l'exposition Hirschhorn.
Page 8

Budget

Le contrôle démocratique de l'action politique échappe au Parlement. En effet, son emprise sur la nature des dépenses et des prestations qui en découlent est dérisoire.

Lire Edito et page 3

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

17 décembre 2004
Domaine Public n°1628
Depuis quarante et un ans, un regard différent sur l'actualité